

# Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Mars - n° 7



## Formations



p. 2

Améliorer l'efficacité alimentaire  
chez la vache laitière



p. 3

Agnelages de février : sortir les agneaux ou  
ne pas les sortir ? Là est la question !



p. 4

Les semis de prairies au printemps : pensez au semis sous couvert



p. 5

**La génétique Bovin Viande  
passe aussi par la formation !**



p. 6

Identification et traçabilité des équidés : les  
obligations du détenteur



p. 8

Le plan de revitalisation de la filière caprine : des  
aides au conseil



p. 9

Un logement 3 étoiles pour son chien de troupeau !



p. 10

La vie de la Chambre



p. 11



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
CHARENTE-VIENNE

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

# Édito

## L'élevage français pris dans une crise structurelle

L'exigence sanitaire et environnementale qui régit les différentes productions animales, et l'excellence de nos élevages, font de nos produits un must de l'alimentation au niveau mondial !

Alors pourquoi avons-nous de plus en plus de mal à vivre de nos productions ?

Peut-être parce que nos produits souffrent trop d'une concurrence européenne, mais aussi mondiale, qui abreuve nos marchés en s'appuyant sur des coûts de production inférieurs aux nôtres.

Ainsi, certains produits sont déstabilisés par l'embargo russe, d'autres manquent d'étiquetage pour que le consommateur puisse choisir l'origine des aliments lors de l'acte d'achat.

La solution d'une TVA sociale pourrait peut-être alors permettre de lisser ces différences...

En tout état de cause, au-delà du plan de soutien à l'élevage mis en place à l'automne dernier, il est nécessaire que nos politiques rebatissent une politique agricole européenne plus cohérente, afin d'insuffler une dynamique qui permettrait une relance de l'export vers les pays tiers.



**Arnaud BOURRY**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la Vienne



**Christian LALOI**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la  
Charente

## Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## Formations - 16

### Transformation fromagère

**Fabriquer des spécialités fromagères à la ferme :**

**type cabécou...** - 22 mars 2016

Contact : Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

### Bovin Lait et Viande

**Inséminer soi-même : quels bénéfices pour mon exploitation ?** - 11 mars 2016

Contact : Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

### Toutes productions

**Estimer ses capacités de stockage d'effluents : réglementation et outils d'analyse** - 3 mars 2016

**L'agriculture biologique sur mon exploitation : une opportunité à évaluer** - 25 ou 30 mars ou 22 avril 2016

Contact : Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

## Formations - 86

### Ovin

**Comment calculer ses coûts de production et déterminer ses marges de progrès ?** - 18 février 2016

**Coprosopies : intérêts économiques, interprétation des résultats et stratégies pratiques de traitement à mettre en place** - 17 mars 2016

**Initiation à la phytothérapie** - 22 mars 2016

**Initiation à l'aromathérapie** - 23 mars 2016

Contacts : Béatrice GRIFFAULT 06 79 55 62 83

ou Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

### Bovin-Ovin-Caprin

**Stage de perfectionnement « chiens de troupeaux »**

(sur génisses) - 26 février 2016

**Dressage chiens de troupeau**

4 jours (17 mai - 23 juin - 11 octobre - 29 novembre 2016)

Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

### Bovin Viande

**Les prairies multi-espèces en systèmes naisseur-engraisseur** - 24 mars 2016

Visite de la ferme expérimentale des Bordes-Arvalis.

Contact : Victoire DEPOIX - 06 58 59 74 20

### Caprin

**Mycotoxines : quels facteurs de risques ?** - 1er avril 2016

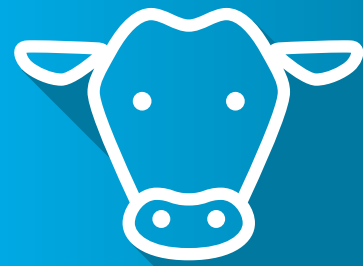
Contact : Julia CHEMARIN - 06 79 42 74 47

### Toutes productions

**Bâtir sa stratégie d'achat de tourteaux** - 17 mars 2016

Contact : Clarisse BONHOMME - 05 49 44 75 12

# Améliorer l'efficacité alimentaire chez la vache laitière

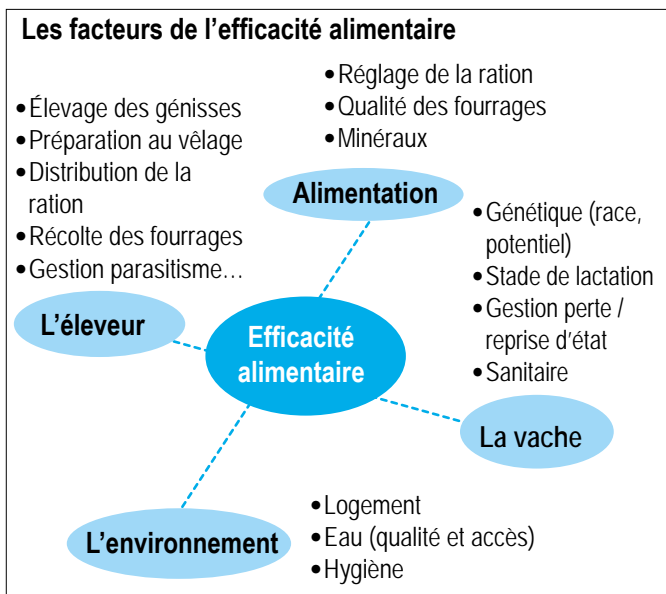


Dans le contexte de fluctuation des prix, il est primordial de maîtriser le coût alimentaire pour un atelier plus performant. La ration de la vache en lactation doit être la plus efficace possible.

**L'efficacité alimentaire, un indicateur indispensable à mesurer**

**Efficacité alimentaire = kg de MSI\* / kg de lait produit**

L'efficacité alimentaire varie selon différents facteurs (cf schéma ci-dessous), elle est comprise entre 700 g et 1000 g de MS/L de lait.



## Quel gain économique attendre d'une bonne ration ?

Le poste « concentrés » est le plus gros poste de charges d'un atelier laitier avec le poste « mécanisation », il représente 20 % des charges en moyenne dans les fermes du Poitou-Charentes en 2013.

Gagner 100 g d'efficacité alimentaire représente un gain de 18 €/1000L soit 7200 € pour 400 000 L produits (Données Savencia).

## Une bonne ration de lactation, pour des vaches efficaces

### Bien gérer l'ingestion

Avant tout calcul de ration, il faut connaître l'ingestion qui varie au cours de la lactation. Elle peut varier de 14 à 25 kg de MS/j/vache, en fonction par exemple du stade de lactation, de la race ou encore des objectifs de production. Une ration trop humide ou trop sèche perturbera l'ingestion et l'efficacité de la ration.

### La rumination : l'importance de l'équilibre énergie/protéines

La vache est un ruminant et fonctionne selon les 3 x 8 ; elle mange 8 heures, rumine 8 heures et se repose 8 heures par jour. Pour répondre à ses besoins d'entretien et de production, elle doit recevoir des glucides et des protéines d'origines diverses et en quantité suffisante. Tout au long de la journée, ces nutriments sont digérés en grande partie par la microflore du rumen. Seule une petite partie d'entre eux, appelés Amidons et

Protéines by pass (PDIA\*) seront digérés dans l'intestin.

La microflore a besoin d'apports équilibrés et simultanés d'énergie et de protéines mais aussi de conditions de température, d'humidité et de pH optimums. La présence de fibres dans la ration va favoriser la mastication pour produire de la salive et tamponner le pH.

Selon la production, les besoins en énergie et protéines vont varier. On vise par exemple 0.96 à 0.99 UFL\*/kg de MS ingérée pour une ration de début lactation pour un potentiel à 36 L avec un rapport de 120 PDI\*/UFL. Un maximum de 30 % de concentrés dans la ration est souhaité pour prévenir tout risque métabolique.

### Ne pas négliger la qualité de l'eau et des minéraux

La vache étant fainéante, il faut des points d'eau dans tout le bâtiment. L'eau favorisera l'ingestion et la production.

Des apports de sels, de minéraux, vitamines et oligo-éléments sont indispensables. Leurs quantités doivent être adaptées au type d'animaux et type de sol en présence.

### Identifier les dysfonctionnements de la ration

Des déséquilibres de la ration peuvent engendrer des problèmes métaboliques et compromettre l'efficacité alimentaire. Les taux TB\* et TP\* sont de bons indicateurs de déséquilibre de la ration. On vise un écart de 10 points entre TB et TP. Un TB trop élevé peut être le signe d'un déficit énergétique, alors qu'un TB trop faible, celui d'acidose.

Le taux d'urée du lait est aussi un bon indicateur ; un taux entre 270 et 320 est correct ; trop élevé il peut être signe d'excès d'azote, trop faible il peut être signe d'excès d'énergie.

La qualité des fourrages mais aussi l'observation des animaux, à savoir l'état d'engraissement, l'aspect des bouses, du poil, des pattes ou encore des muqueuses permettra d'orienter le diagnostic.

N'oublions pas que chaque situation est unique, la ration doit être adaptée au système fourrager et aux animaux présents.

\*UMOF : Unité de Main d'Oeuvre Familiale

\*MSI : Matière Sèche Ingérée

\*MS : Matière Sèche

\*PDIA : Protéines Digestibles Intestinales d'origine Alimentaire

\*UFL : Unité Fourragère de Lactation

\*PDI : Protéines Digestibles Intestinales

\*TB : Taux Butyreux

\*TP : Taux Protéique



# Agnelages de février : sortir les agneaux ou ne pas les sortir ? Là est la question !

Les bergeries sont pleines, le fumier s'accumule, le temps se réchauffe et toutes ces conditions engendrent des problèmes sanitaires. La question récurrente que se posent bon nombre d'éleveurs est « Comment vais-je conduire tous ces agneaux qui naissent en février : les engraisser en bergerie ou bien les sortir dans les prairies dès que les conditions climatiques le permettront ? »



brebis seront allotées par lots d'agnelage d'une durée d'un mois maximum pour faciliter la gestion des traitements et le sevrage ; traiter les agneaux 3 semaines à 1 mois après la mise à l'herbe avec un ténicide. Les éleveurs qui ne disposent pas suffisamment de prairies productives au printemps préfèrent les garder en bergerie plutôt que devoir apporter du concentré dehors.

- De la date présumée de sortie : si celle-ci se situe mi-avril, les agneaux sont juste sevrés et sont en pleine croissance. De ce fait, il vaut mieux les laisser en bergerie pour leur éviter un stress à la mise à l'herbe.

On trouve différentes pratiques dans les campagnes :

- 1 Mettre tous les agneaux dehors à condition d'avoir des prairies productives précoces et bien portantes.
- 2 Sortir les agneaux à 3 semaines/1 mois puis les rentrer et les finir en bergerie au sevrage.
- 3 Mettre les simples dehors et garder les doubles en bergerie pour les engraisser.
- 4 Mettre tout le monde dehors, séparer les lots de simples et de doubles et ne compléter que les doubles (qui devront déjà avoir appris à manger du granulé en bergerie).
- 5 Les garder tous en bergerie pour l'engraissement.

Votre décision dépendra :

- De la place disponible en bergerie : malgré tout, si les agneaux sortent dès les premiers jours, il faudra les rentrer tous les soirs, pendant au moins 3 semaines pour les préserver des prédateurs (renards, blaireaux...).
- De la quantité résiduelle de fourrage destiné au troupeau.
- Du chargement au pâturage : il faudra avoir assez d'herbe au printemps pour assurer le pâturage des brebis en production et reconstituer les stocks.

## Rappel des quantités nécessaires de stock

Type de système	Fourrages par brebis
Races bouchères : 2 périodes d'agnelage	200 à 250 kg
Races bouchères : 1 agnelage de printemps	120 à 160 kg
Prolifiques	350 kg
Brebis Limousine	200 à 250 kg

- De la quantité et de la qualité de l'herbe : privilégier le pâturage des prairies de 1 à 2 ans, et si possible productives, pour avoir toutes les chances de finir les agneaux à l'herbe. Les

## Complémentation des agneaux à l'herbe ?

L'apport de concentré est souhaitable si l'objectif est de finir les agneaux en bergerie rapidement.

Si les agneaux sont finis à l'herbe, la complémentation n'a d'intérêt que si la disponibilité en herbe est insuffisante ou si les mères ont un faible potentiel laitier.

**Témoignage : GAEC du petit Poirat à Pin-dray (86), 730 brebis charollaises, 52 vaches limousines, 215 ha de SAU.**

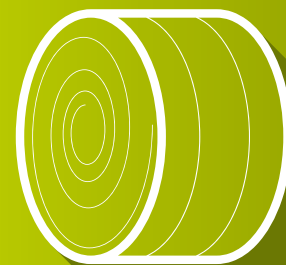


« Nous ne sortons plus les agneaux qui naissent en février-mars : tout d'abord il faudrait ne pas les sortir avant 1 mois d'âge car il y a beaucoup de renards dans le secteur... Les brebis étant bien alimentées, la production de lait permet d'avoir des agneaux qui démarrent bien. Si c'est pour qu'ils se parasitent et prennent du retard de croissance, alors ce n'est pas la peine de les sortir ! Notre chargement est élevé, et nous devons faire des stocks au printemps. En plus, notre système de production est intensif : les brebis sont taries systématiquement à 60 jours et celles qui mettent bas en février sont remises en lutte pour un agnelage au quatrième trimestre... »

Les laisser en bergerie permet d'assurer les ventes en juin, période où les cours sont encore intéressants, et permet de fournir des agneaux au moment des promotions de la filière qualité. »

Les conseillères ovin  
Nathalie AUGAS (CA 16)  
06 26 69 71 09  
Béatrice GRIFFAULT (CA 86)  
06 79 55 62 83  
Annie SOUCHAUD (CA 86)  
06 30 25 11 83

# Les semis de prairies au printemps : pensez au semis sous couvert



Les semis de prairies de printemps sont favorables au développement des légumineuses. En effet, ces dernières sont des plantes qui ont besoin de lumière et de températures douces pour se développer. Cependant, le risque de salissement est plus fort en cette période. Le semis sous couvert peut être une alternative limitant le salissement.

Les objectifs de semer sa prairie longue durée sous couvert peuvent être divers : diminuer le risque de salissement à l'implantation, éviter les périodes de sécheresse, limiter le travail du sol (1 passage pour deux cultures implantées), ou encore gagner 6 mois sur la production de la prairie qui peut être exploitée dès l'automne.

## Semer sous avoine de printemps

L'avoine de printemps est une plante de couverture très adaptée. Il est nécessaire d'ajuster les quantités de semis (autour de 50 à 60 kg/ha) et de choisir des variétés précoces à paille courte pour limiter la concurrence.

Une préparation fine du sol est recommandée. Le semis se fera en deux passages : d'abord la céréale, puis semis de la prairie à 1 cm de profondeur. Cette opération peut être faite qu'en un passage pour les éleveurs équipés de semoir avec double caisson.

Il ne faut pas oublier que le roulage de la culture est indispensable pour permettre une bonne levée de la prairie.

Une récolte en céréale immature est à privilégier pour ne pas pénaliser le développement de la prairie.

Dans le cas d'une récolte en grain, le rendement de l'avoine pourra être affecté. Il faudra retirer les pailles le plus rapidement après la moisson pour que la prairie reprenne sa pousse.

Pour augmenter la valeur alimentaire de la récolte en immature, la prairie peut être semée sous couvert d'un méteil de printemps où l'association de l'avoine avec des protéagineux, augmentera la teneur en matière azotée totale de l'ensilage.

## Le sur-semis dans des couverts implantés : une alternative pour les prairies agressives

Les prairies de type Ray Grass Hybride, Trèfle Violet sont agressives au démarrage. Un semis sous couvert de céréales ou de méteil à l'automne, pénalisera trop la culture principale.

De plus, les dates d'implantation de céréales peuvent être trop tardives pour les semis de légumineuses : il y a un risque important de gelées si la légumineuse n'a pas atteint un stade suffisant.

Il est alors possible de sur-semer ces mélanges au printemps dans des couverts en place : passage de la houe rotative ou de la herse étrille en sortie hiver, semis de la prairie de préférence à la volée puis passage de rouleau.

Ces opérations peuvent être réalisées sur des céréales n'ayant pas un tallage trop important. Les stades de développement des céréales que nous observons en cette sortie d'hiver 2016 ne sont pas propices à la réussite d'implantation de la prairie.

## Le semis de luzerne sous couvert de tournesol : une technique très utilisée en production de semences

Cette technique est adaptable à la production de fourrage. La luzerne est une plante très sensible à la concurrence des adventices. Le semis sous couvert est intéressant afin de maîtriser la levée des adventices : le meilleur couvert est celui qui concurrence le moins la culture.



Luzerne sous couvert de tournesol

## Itinéraire technique

- Semis du tournesol à 25 kg/ha avec des variétés demi-précoces à tardives.
- La luzerne est ensuite semée en croisée aux alentours de 20kg/ha.
- La maîtrise du tournesol doit être adaptée aux exigences de la luzerne : limitation de la fertilisation azotée à 60 unités, attention à l'homologation des produits de désherbage sur les deux cultures.
- Après la récolte, les chaumes doivent être broyées rapidement.



Ray Grass d'Italie et Trèfles sous couvert de méteil.

## Des essais de semis sous couvert en cours dans la Vienne :

Les conseillers en production végétale de la Chambre d'agriculture de Montmorillon ont mis en place en 2015 des semis de prairies moyenne durée sous couvert de méteil d'hiver. Les couverts sont pour le moment prometteurs avec des levées homogènes entre le méteil et les prairies. Deux modalités de récolte seront étudiées : en grain et en immature. Les résultats seront à suivre en fin d'année !

Victoire DEPOIX (CA86)  
Conseillère fourrages  
06 58 59 74 20



# La génétique Bovin Viande passe au

C'est pour répondre à des demandes des éleveurs Limousins de nos 2 départements sur le cons...  
vins Croissance, ont co-organisé en cette fin d'année 2015 et début 2016, des formations autour d...  
tant sur l'aspect morphologique que génotypique des animaux, et encore plus quand il s'agit de p...

## Assurer l'avenir de son cheptel, par l'achat d'un taureau en station !

En élevage allaitant, le choix du taureau est l'une des sources principales d'amélioration génétique du troupeau. Il est nécessaire de définir ses objectifs de sélection en amont, afin d'affiner le choix du reproducteur.

Le taureau acheté passera plusieurs années dans votre élevage, et marquera dans le bon comme dans le mauvais sens, votre cheptel.

C'est pour cela, que le choix d'un bon taureau est primordial, car il va engager les résultats de l'élevage à courts mais aussi à longs termes.

## Acheter un taureau en station : quels sont les critères rassurants ?

### 1 L'évaluation

- Alimentation rationnée (objectif 1300 g/j), le but de la station est de gommer l'effet milieu
- Indexation des animaux (Index série)
- Pointage des animaux effectué
- Mesure de l'ouverture pelvienne

### 2 L'achat

- Morphologie : c'est le premier critère de choix
- Index : Ils viennent en complément de l'analyse morphologique. Le potentiel génétique va se transmettre et se cumuler sur les générations à venir.

### Parole de conseiller :

« Il est préférable d'avoir un bon taureau plutôt qu'un joli taureau ! »

### 3 La production D'INDEX

Femelles	Mâles
IFnaiss	<b>Broutards :</b>
CRsev	IFNaiss
DMsev	CRsev
DSsev	DMsev
Alait	<b>Taurillons :</b>
AVel	IFNaiss
	CRsev
	DMsev
	DSsev

## Témoignage de David COIFFARD, Eleveur limousin Naisseur-Engraisseur, à Availles-Limouzine (86)



« Ces journées génétiques, pendant lesquelles nous nous retrouvons régulièrement avec un même noyau d'éleveurs, permettent suivant le thème de la journée, d'échanger en confiance sur les différentes orientations génétiques qu'offre la race limousine. Elles montrent à certains éleveurs que l'achat d'un taureau n'est pas anodin, qu'il ne faut pas uniquement s'arrêter à la morphologie du taureau mais aussi prendre en compte la production des parents. Cela permet d'élever notre niveau de connaissances génétiques.

La station ABL, que l'on a visité en groupe avec la Chambre d'agriculture le 5 janvier dernier, exprime bien la variabilité de la Limousine puisque cette station propose à la vente des animaux allant du type très précoce au type mixte viande, avec un protocole d'alimentation très strict ce qui « borne » leurs performances (1300 g/jour) et préserve ainsi les aptitudes fonctionnelles des futurs reproducteurs. »



Taureaux à la station ABL, lors d'une vente

### Liste des abréviations

IFnaiss : Facilité de naissance (poids naissance)  
CRsev : Croissance (poids 210 jours)  
DM : Viande (pointage)  
DS : Squelette (pointage)  
Alait : Aptitude à l'allaitement  
AVel : aptitude au vêlage

# ... aussi par la formation !

... en génétique, que les Chambres d'agriculture de Charente et de Vienne, ainsi que les 2 Bo... de cette thématique. En effet, il n'est pas toujours aisé pour les éleveurs d'avoir les bons repères... prendre de la distance sur ses propres résultats d'élevage.

## Pointer c'est dessiner !

Une dizaine d'éleveurs du secteur de Charente Limousine, dont certains non adhérents à notre contrôle de performances, ont répondu présent à une journée organisée par Bovins Croissance 16 avec l'appui de l'institut de l'Élevage et du Herd-Book Limousin.

Le but de cette journée était d'échanger entre éleveurs et techniciens (Philippe Lajudie, l'intervenant, Paul Vanier l'inspecteur du Herd-Book Limousin, et Vincent Vigneau, technicien Bovins Croissance 16 et 86) sur les différents postes de pointage et de comprendre que pointer c'est : dessiner et décrire ce que l'on voit précisément.

Nombreux sont les éleveurs qui se fient aux « notes globales de développement musculaire ou squelettique » sans vraiment savoir ce qui les compose.

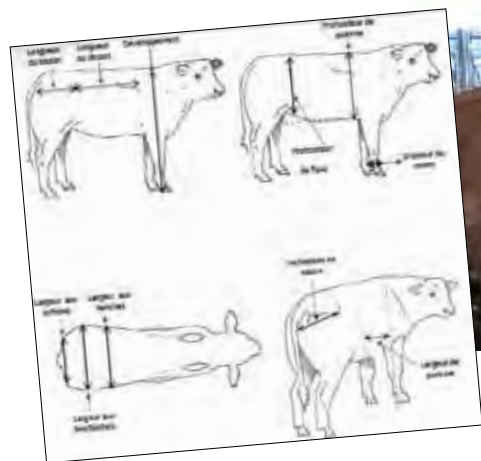
C'est contre cette idée tronquée de « notes globales » fortement ancrée dans les esprits que Philippe Lajudie a précisé que le pointage :

- Des veaux au sevrage est une collecte de données visant à décrire la composition d'une carcasse entre la proportion de muscle et de squelette à un moment donné. Mais aussi de décrire le plus précisément possible les aptitudes fonctionnelles d'un animal (aplombs avant et arrière et rectitude du dessus).

- Vise à classer les animaux au sevrage dans un même élevage afin d'en identifier les qualités et les défauts. Il sert de base au tri des animaux reproducteurs mâles et femelles.
- S'appuie sur le constat que dans chaque élevage il y existe de la variabilité génétique et morphologique. En clair, il y a des bons et des moins bons animaux.
- Des veaux au sevrage n'est qu'un « dessin à un moment donné ». Il n'a pas de valeur dans le temps, car les animaux sont en croissance.
- Est réalisé par le pointeur de manière précise et objective (il doit faire abstraction du « j'aime/j'aime pas »)
- Sert de base à l'indexation des bovins allaitants en fournissant des données qualitatives de composition des kilos de croît, relevés lors des pesées.

Un pointage de référence avait été effectué tôt le matin, dans l'élevage de Jean-François Sardin, en concertation avec les trois techniciens pointeurs sur une douzaine de veaux mâles et femelles sevrés.

Après le déjeuner, ce fut aux éleveurs de s'essayer au pointage !



Les éleveurs attentifs lors de la description pratique des différents postes de pointage



**Témoignage de David Granet, éleveur limousin naisseur-engraisseur à Chabrac (16), en GAEC avec sa mère, 120 vélages.**

« J'ai trouvé agréable de pouvoir participer à une formation organisée par Bovins Croissance 16 bien que non adhérent, ni au contrôle de performances bovins viande, ni au Herd-Book Limousin. C'était la première fois que je faisais du pointage sur des veaux depuis mon installation en 2008. Les intervenants nous ont fait pratiquer le pointage par petit groupe de trois ou quatre éleveurs en nous situant en préambule les postes à évaluer sur un animal. Puis nous nous sommes exercés sur trois petits lots, de 3 ou 4 veaux mâles et femelles sevrés, de huit à neuf mois environ. Cela m'a permis d'apprécier les différents postes de pointages et de mieux juger les qualités et les défauts de chaque veau sur un cheptel support, qui n'était pas celui de mon élevage.

J'ai trouvé assez facile de décrire les différents postes de développement musculaire et largeur, contrairement aux postes de développement squelettique qui font intervenir l'âge de l'animal dans le jugement. Nous avons eu la chance d'avoir des animaux calmes dans un espace restreint, et d'être un nombre limité de participants (une dizaine seulement). Cela fut favorable aux échanges entre éleveurs et techniciens ainsi qu'à une bonne gestion du temps dans l'après-midi puisque chaque petit groupe d'éleveurs a pu s'exercer sur les trois lots.

Je retiens de cette expérience un intérêt certain pour le choix de mes propres taureaux reproducteurs ainsi que de mes génisses de renouvellement. Je pense qu'il serait intéressant que chaque éleveur participe au moins une fois dans sa carrière à ce genre de formation ».

**Les conseillers bovin viande**  
**Benjamin MAILLOCHAUD (CA86)**  
06 75 76 89 74  
**Guillaume LAJUDIE (CA86)**  
07 86 48 37 82  
**Vincent VIGNEAU (CA16)**  
06 07 42 67 36



# Identification et traçabilité des équidés : les obligations du détenteur

Depuis janvier 2016, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidé(s) sont réalisés par des agents de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation). Les détenteurs doivent être en mesure de présenter les documents réglementaires. Le non-respect de ces obligations sanitaires peut entraîner des sanctions allant de 450 à 1500 €.

Les détenteurs doivent ainsi :

## 1 Identifier leurs équidés

## 2 Déclarer leur lieu de détention

Cette mesure vise à **répertorier tous les lieux de détention susceptibles d'accueillir des équidés**, de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires. Tout nouveau détenteur doit s'enregistrer avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu de détention, qu'il soit particulier (dès le 1<sup>er</sup> cheval), centre équestre, éleveur, agriculteur... Suite à l'enregistrement, il recevra un accusé réception, qui lui servira de justificatif en cas de contrôle. Cet accusé réception comporte le numéro de détenteur attribué par le SIRE.

## 3 Déclarer leur vétérinaire sanitaire

Tout détenteur est tenu de déclarer un vétérinaire sanitaire pour chaque lieu de détention dont il est responsable, et ce si le lieu accueille **3 équidés ou plus. Cela doit se faire auprès de la DD(CS)PP** (Direction Départementale de la Protection des Populations, ex-DSV) dont dépend le lieu de détention.

Le rôle du vétérinaire sanitaire est d'effectuer les missions qui lui sont confiées par l'Etat : police sanitaire, protection animale,

certification aux échanges (animaux et leurs produits) et réalisation de missions d'inspection de santé publique en élevage.

## 4 Tenir un registre d'élevage qui doit contenir :

- Une fiche synthétique des caractéristiques de l'exploitation et de son encadrement zootechnique, sanitaire et médical établie pour chaque espèce d'animaux
- Un suivi chronologique des mouvements des animaux
- Un suivi chronologique de l'entretien des animaux, des soins apportés et des interventions vétérinaires

Le registre doit être conservé sur l'exploitation pendant au moins cinq ans.

## 5 Tenir un registre de transport

Les documents de transport suivant doivent être détenus à bord :

- **Le document d'accompagnement** de chaque cheval pour tout transport (quel que soit le nombre de km, qu'il soit dans le cadre d'une activité économique ou pas)
- **Le registre de transport** à partir d'un **déplacement > à 65 km.**

8



Ce document (feuille libre ou feuille de route édité automatiquement avec les engagements sur FFEcompet ou exemplaire de formulaire IFCE « **Registre de transport** »), doit mentionner :

- le lieu, la date et l'heure du chargement et de la livraison des animaux
- le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'exploitation de départ et d'arrivée
- l'espèce et le nombre des animaux transportés,
- la date et le lieu de la désinfection,
- la durée prévue de chaque voyage.

Le registre doit être conservé 3 ans au minimum.

Retrouvez toutes les infos sur :

[www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/sanitaire-detention](http://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/sanitaire-detention)

Pour toute question relative à ces aspects réglementaires, n'hésitez pas à me contacter.

Sabrina PEYRILLE (CA16)  
Conseillère équin  
06 21 21 83 03



# Le plan de revitalisation de la filière caprine : des aides au conseil



Dans le cadre du Programme de Développement Rural (PDR), mis en œuvre par la Région Poitou-Charentes en lien avec le BRILAC et les partenaires du Réseau REXCAP, un plan spécifique à la filière caprine est mis en place pour favoriser l'accès au conseil par les éleveurs.



Concrètement, les aides destinées aux éleveurs seront versées aux organismes de conseil comme le nôtre, nous permettant ainsi de vous proposer des prestations de conseil à coût réduit.

Il s'appuie sur trois volets :

- Un volet économique : visant à améliorer la maîtrise des coûts et la valorisation des produits de l'exploitation
- Un volet technique : pour améliorer le pilotage de l'atelier
- Un volet social : pour favoriser la transmission des exploitations et l'installation

Et, il comporte aussi un diagnostic global d'exploitation appelé "Mon projet d'éleveur". Celui-ci est financé en totalité par le plan de revitalisation et les Chambres d'agriculture.

Concernant les trois autres volets, les conseillers caprins des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne, vous proposent de vous accompagner sur différentes thématiques :

## Les coûts de production

Grâce à un appui comprenant le calcul de votre coût de production de l'atelier caprin, une comparaison avec les résultats des fermes de références de la région, une approche des pistes d'améliorations possibles.

## Le pilotage du troupeau

Cet appui porte sur un ou plusieurs des thèmes suivants, selon la problématique rencontrée dans votre élevage :

- Conduite globale du troupeau : pilotage du troupeau en fonction de la stratégie de l'éleveur, gestion de la reproduction, des réformes, des lactations longues, qualité du lait.
- Alimentation et rationnement : réflexion, élaboration et suivi du rationnement ; cohérence du système fourrager, suivi de l'efficacité alimentaire, marge lait / concentrés...

- Renouvellement : conduite des chevrettes
- Gestion et prévision de la production
- Reproduction : stratégie, mise en œuvre, bilans...
- Génétique : choix du support de renouvellement, valorisation des données génétiques, choix des femelles à l'IA
- Ambiance des bâtiments d'élevage caprin

## L'autonomie alimentaire

La méthodologie proposée pour la réalisation de cet appui est l'outil développé par REDCap et l'Institut de l'Élevage.

Il comprend un diagnostic de l'autonomie alimentaire de votre troupeau.

Ceci permet de calculer des indicateurs de l'autonomie alimentaire, qui seront comparés à des références.

A la suite de ce diagnostic, votre conseiller et vous échangez et déterminerez les thématiques à aborder pour améliorer la situation. L'expertise du conseiller pourra s'appuyer et être complétée avec un arbre de décision. Le conseiller vous propose un plan d'action et suit sa mise en œuvre dans l'élevage

## L'installation

L'appui à l'installation peut démarrer avant l'installation (en phase de projet) et se poursuivre jusqu'à 3 ans après l'installation.

L'appui à l'installation prend en compte :

- Les aspects techniques de l'atelier caprin, mis en perspective de l'ensemble de l'exploitation,
- Les aspects financiers et économiques,
- Les aspects humains,
- Les facteurs clefs de réussite du projet et de son démarrage, ainsi que l'analyse du risque.

Cet appui vous permet d'échanger avec votre conseiller technique sur tous les points concernant la mise en place de votre atelier caprin avant le début du projet mais aussi sur toutes vos interrogations techniques, économiques et sociales sur les trois premières années de votre installation.

Vos conseillers caprins restent disponibles pour répondre à toutes vos interrogations au sujet de ces suivis et la mise en place d'un ou plusieurs appuis sur votre exploitation.



Les conseillères caprin  
Harmony BOUTIN (CA 16)  
06 25 64 14 04  
Julia CHEMARIN (CA86)  
06 79 42 74 47



## Un logement 3 étoiles pour son chien de troupeau !

Afin d'avoir un chien de travail fiable, obéissant et efficace, le maître doit le rendre dépendant par 3 moyens : le nourrir lui-même, décider de sa mise au troupeau et gérer sa liberté : d'où l'intérêt d'avoir un logement adapté.

### La liberté totale à éviter !

Le chien doit être content de retrouver son maître, ce qui est plus difficile en totale liberté d'autant plus quand le chien vieillit. Le maître doit bien sûr lui consacrer des moments de détente avant une séance d'éducation ou dressage pour un jeune, ou de travail pour un chien opérationnel.

Quand le chien est lâché pour la détente, il ne doit pas gêner son maître ni les animaux, et ne doit pas sortir du champ de vision plus de 20 minutes pour sa propre sécurité. Le risque d'écrasement ou de consommation de produits toxiques existe malheureusement régulièrement.

En dehors de ce temps, le chien doit être au chenil ou à l'attache. L'idéal est qu'il soit habitué aux deux mais le chenil est plus confortable pour le maître (chien moins agressif, pas de soucis en cas de chienne en chaleur).

Ce n'est pas une punition. Avec l'habitude, le chien considère ce lieu comme son territoire et est content d'y aller. Certains chiens y vont d'eux même quand le travail est terminé.

### Le chenil : un investissement abordable pour 350 à 400 €

Le chien doit s'y sentir bien : sa situation et sa conception sont importantes, afin d'avoir un chien disponible et concentré lors des utilisations au troupeau.

Trouver un lieu à l'abri de l'humidité, sans courants d'air et non en plein soleil.

Préférer un endroit calme et loin des animaux. Sinon, le risque de «copinage» peut freiner la capacité du chien à faire bouger, ou alors, il peut entrer en excitation inutilement au risque d'être plus vite fatigué et jamais au repos.

S'il y a plusieurs chiens sur l'exploitation, chacun doit avoir son chenil et sa gamelle. Les bagarres sont ainsi évitées. A savoir qu'en cas de cohabitation, un jeune chien risque de se fixer sur un chien plus âgé plutôt que sur son maître. Il est arrivé qu'un jeune chien soit devenu incapable de travailler suite à la mort de son vieux compagnon.

Critères à retenir :

- 5 - 6 m<sup>2</sup> minimum
- Protégé des vents et de la chaleur
- Hauteur de 2 m
- Sol dur en légère pente pour le nettoyage (béton)
- Niche à l'intérieur
- Paroi pleine entre 2 chiens

Dans le commerce, il existe des panneaux en kit, en tubulaire ou en grillage. Préférez les modèles tubulaires de 5 cm d'espace-ment (adaptés aux chiots et aux adultes). Il arrive que des mâles ingénieux s'agrippent au grillage pour sortir et aillent saillir des chiennes.

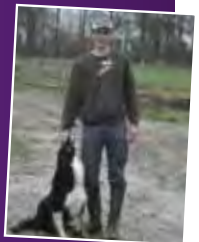


Chenil tubulaire conseillé

**Le chien de troupeau n'est pas un chien de compagnie :** le logement à la maison ou dans les dépendances est interdit du moins pour un chien en cours de dressage ou qui travaille. Réserver cette place pour les chiens retraités !

Il n'est jamais trop tard pour commencer à mettre son chien en liberté au chenil. Le tout est de ne pas céder à ses plaintes.

Témoignage de Mathieu SOU-RISSEAU éleveur ovin à Moulismes (86) - 600 brebis romanes et charollaises sur 80 ha.



Mathieu et son chien Gamin ont suivi la formation dressage en 2012. « Suite à la première journée, on m'a conseillé de ne plus le laisser en totale liberté car il était trop indépendant. Je l'ai donc mis à l'attache en attendant de construire le chenil. Son comportement a changé : il montre plus d'intérêt à aller travailler, et en plus il est toujours présent (car il avait commencé à divaguer). »



Chenil de Gamin de 1.60 m de haut avec un fil électrique

Annie SOUCHAUD (CA86)  
Conseillère ovin  
Animatrice des sessions « Chiens de troupeaux »  
06 30 25 11 83

# La Vie de la Chambre 86

## En période difficile, il faut tenir et croire à l'avenir



L'actualité agricole, avec les différentes manifestations d'éleveurs, montre que le monde de l'élevage souffre. Après plusieurs crises successives et une année 2016 qui n'annonce pas pour le moment un retour à la normale, un certain nombre d'éleveurs ont du mal à résister. Dans ce genre de situation, il est essentiel de ne pas rester isolé, alors qu'une réaction bien compréhensible est de se renfermer.

La Chambre d'agriculture de la Vienne perçoit ces difficultés et mobilise un dispositif d'accompagnement des exploitants en situations fragiles. Ce dispositif, dénommé «FERTIL», coordonne les actions des différents partenaires et propose un accompagnement personnalisé pour les éleveurs qui en font la demande.

Si vous connaissez des problèmes, qu'ils soient techniques ou financiers, la Chambre d'agriculture peut vous aider à trouver des solutions, n'hésitez pas à nous contacter au 05 49 44 74 26.



Grâce au travail en groupe, on peut arriver à trouver des solutions

Encore plus peut-être en situation de crise et de période difficile, il est nécessaire de montrer les points forts de l'agriculture et de l'élevage au grand public. C'est avec cette volonté que la Chambre a créé, en partenariat avec la Nouvelle République, les Tops de l'agriculture décernés le 6 novembre 2015 lors de la Ferme S'invite.

Revenons sur un des lauréats, Thomas BETTON, pour le Top Installation.



Thomas BETTON recevant son prix, avec à sa gauche son parrain et nouvel associé, Jean-Marie DELETRÉ

Après avoir obtenu son BAC au lycée agricole de Châteauroux puis son BTS Productions Animales à Limoges, ce fils d'agriculteur de 27 ans, consulte le répertoire à l'installation et choisit d'abord d'être salarié, hors cadre familial.

En 2011, il intègre donc le GAEC DU PETIT POIRAT à Pindray où il est parrainé par l'un des associés, Jean-Marie DELETRÉ. Puis en 2014, après avoir pris le temps d'observer le fonctionnement de l'exploitation qui allie atelier ovin, bovin et grandes cultures, et de bénéficier de l'expérience des 2 frères associés, il s'installe, en remplacement de l'un d'eux.

Depuis, l'exploitation, qui compte par ailleurs 50 vaches allaitantes, est passée de 550 à 700 brebis et une nouvelle bergerie sera opérationnelle en 2016, avec alimentation et paillage automatisés.

Thomas BETTON a plein de projets, notamment sur les 220 ha de cultures diversifiées.

Il affirme que la diversification est très importante dans la viabilité d'une entreprise agricole.

En 2016, Romain DAUCHIER, cousin de Thomas sera parrainé à son tour, dans le but de succéder à Jean-Marie DELETRÉ en cours d'année.

Un peu plus tard, le GAEC devrait être rejoint par le frère de Romain.

Si le Top Installation a été décerné au jeune, le cédant aurait mérité tout autant de le recevoir. Grâce à la volonté d'un aîné, un jeune a pu s'installer.

Pour tous renseignements sur les Tops de l'agriculture, contactez Julie Deshoulliers au 05 49 44 74 39.

# Éleveurs en traite robotisée : venez échanger en groupe !

Les Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne accompagnent les éleveurs en traite robotisée afin d'améliorer leurs performances techniques et économiques.

En Vienne, Adèle Marsault et Alice Auffrais (Copavenir) animent ensemble un groupe d'éleveurs pour approfondir avec eux des sujets techniques ou économiques : aménagements du bâtiment, optimisation de la surface fourragère, rationnement... Les thèmes sont choisis par le groupe et lors des journées une approche terrain chez un éleveur du groupe est systématiquement réalisée.



Credit Photos : APCA

Les éleveurs en réflexion sont bien sûr les bienvenus à ces journées, car croiser les avis et les expériences permet d'avancer plus sereinement !

En Charente, une première journée « découverte de la robotique » a eu lieu au mois de juin 2015 rassemblant une quinzaine d'éleveurs curieux d'en savoir plus sur la conduite d'élevage en robot.

D'autres formations vont être proposées cette année pour des éleveurs en questionnement ou ayant déjà mis en place un robot sur leur élevage. En Charente, ce groupe sera animé par Anne-Laure Veysset en partenariat avec Copavenir, les thématiques restent à définir selon les

besoins des éleveurs.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre un groupe robot, contactez-nous dès maintenant !



Credit Photos : APCA

Adèle Marsault (CA86) et Anne-Laure Veysset (CA16) contacts ci-dessous



## Vos interlocuteurs du service élevage



**Marina SALLE** / Chef de service / CA 16-86  
Tél. : 06 85 23 54 85 / marina.salle@poitou-charentes.chambagri.fr



**Julie RENARD** / Adjointe au Chef du service / CA 16-86  
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr



**Nathalie AUGAS** / Conseillère ovin  
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr



**Harmony BOUTIN** / Conseillère caprin  
Tél. : 06 25 64 14 04 / harmony.boutin@charente.chambagri.fr



**Laurie MOURICHO** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



**Jocelyne LATUS** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



**Sabrina PEYRILLE** / Conseillère équin  
Tél. : 06 21 21 83 03 / sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr



**Sylvie VIGNAUD** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



**Anne-Laure VEYSSET** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



**Vincent VIGNEAU** / Conseiller Bovin Croissance  
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr



**Julia CHEMARIN** / Conseillère caprin  
Tél. : 06 79 42 74 47 / julia.chemarin@vienne.chambagri.fr



**Victoire DEPOIX** / Conseillère fourrage  
Tél. : 06 58 59 74 20 / victoire.depoix@vienne.chambagri.fr



**Hugues GEAY** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr



**Béatrice GRIFFAULT** / Conseillère ovine  
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



**Guillaume LAJUDIE** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 07 86 48 37 82 / guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



**Benjamin MAILLOCHAUD** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillouchaud@vienne.chambagri.fr



**Adele MARSAULT** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr



**Jean-Michel MOCHET** / Conseiller bovin lait  
Tél. : 06 47 11 55 45 / jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr



**Annie SOUCHAUD** / Conseillère ovine  
Tél. : 06 30 25 11 83 / annie.souchaud@vienne.chambagri.fr



**Céline WACHET** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 79 88 41 03 / celine.wachet@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Charente

Chambre d'agriculture de la Vienne

## Coordonnées

### Chambre d'agriculture de la Charente

service élevage - Bureau décentralisé Charente Limousine  
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS  
Tél. : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

### Chambre d'agriculture de la Vienne

Agropole service élevage  
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR  
Tél. : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr